

## Recyclage et logos : apprendre à les décrypter

Le recyclage de nos déchets est indéniablement un acte éco-citoyen. Les divers logos apposés sur nos emballages doivent faciliter ce tri et garantissent la transparence de leur origine, encore faut-il connaître leur signification... Ici tu trouveras un petit guide que tu pourras par exemple accrocher dans la cuisine..



### Point vert et logo papier

L'entreprise qui met en vente le produit apporte une aide financière à l'entreprise CITEO chargée de piloter le tri et le recyclage en France.



### Tri-man

Ce logo figure sur les produits soumis à une consigne de tri.



## Tidy man

Ce logo ne donne pas d'information sur le caractère recyclage ou pas de l'emballage, il nous rappelle la nécessité de jeter nos déchets dans les poubelles et pas sur la voie publique.



Ce logo indique que le produit ne peut être jeté dans une poubelle classique. Ceci concerne par exemple les piles ou les cartouches d'encre qui doivent être déposées dans un point de collecte spécifique. Ces produits contiennent effectivement des produits nocifs pour l'environnement.



Ces logos indiquent le type de plastique utilisé pour fabriquer l'emballage. Les plastiques PET (bouteilles d'eau) et PEHD (plastique rigide) sont recyclables.



### Le ruban de MOBIUS

Ce ruban indique que votre emballage peut être recyclé. Quand un pourcentage apparaît en son centre, il indique la quantité de matériaux recyclés utilisée pour le fabriquer.



Ces logos sont des certifications environnementales garantissant que le papier, le carton ou le bois utilisés proviennent d'entreprises veillant à gérer durablement les forêts.



Ce logo indique que l'emballage est recyclable à 100%.



### Les consignes info-tri

Elles sont destinées à nous simplifier la vie en nous indiquant clairement la destination de nos emballages.



Ce logo indique que le verre utilisé est valorisable et qu'à ce titre il doit être jeté dans un container dédié.



Ce logo indique le pourcentage de fibres recyclées utilisé pour fabriquer le produit.



La fabrication des produits contenant ce logo répond à un cahier des charges très précis en termes de recyclage.